

Montréal, le 27 janvier 2004

**Par télécopieur et par courriel**

**M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**  
Marchand, Lemieux  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**M<sup>e</sup> Pierre Tourigny**  
Lafortune, Leduc  
329, rue de la Commune Ouest, bureau 200  
Montréal (Québec) H2Y 2<sup>E</sup>1

**M<sup>e</sup> Eve-Lyne Fecteau**  
Franklin Gertler  
507, Place d'Armes, bureau 1200  
Montréal (Québec) H2Y 2W8

**M<sup>e</sup> Claude Tardif**  
Rivest Schmidt  
7712, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2R 2N8

**Objet: Demande d'approbation du budget 2004 et du plan global d'efficacité  
énergétique**  
**Notre dossier: R-3519-2003**

---

Chers confrères,  
Chère consoeur,

Pour faire suite à sa correspondance du 19 janvier 2004, la Régie souhaite informer les participants de la tenue d'une réunion aux bureaux de la Régie afin de permettre un échange entre le Distributeur et l'expert commun du ROÉÉ, du RNCREQ et d'UC, M. Philip Raphals, relativement aux réponses fournies par le Distributeur sur le sujet des coûts évités et jugées insatisfaisantes par le regroupement.

Tous les participants, autres que les destinataires, peuvent assister à la rencontre aux seules fins de prendre connaissance des échanges.

Cette réunion se tiendra au siège social de la Régie, Salle Cornélius Krieghoff le **2 février 2004 à compter de 9h30**. Dans l'éventualité où la position des parties concernées demeurerait irréconciliable, la Régie tiendra une brève audience à compter de 13h00 pour entendre les représentations à ce sujet.

La Régie apprécierait que vous confirmiez votre présence à cette rencontre auprès de la soussignée au plus tard **vendredi le 30 janvier 2004 à 12h00**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne Mailfait, avocate  
Secrétaire adjoint de la Régie de l'énergie

/sp

c.c. Tous les participants